

4 Économie

Gestion durable de la faune et de la flore

" Ngokoela " prend possession de sa forêt communautaire



Les autorités en visite.



Le site cédé à la coopérative.



Remise du document aux représentants de Ngokoela,

Willy NDONG
Ovan/Gabon

Avec l'attribution de cet espace d'environ 4 800 ha, les populations du regroupement des quartiers Ngouriki, Nkaritom, Kombani et Elata Bakota, sis à Ovan, dans le département de la Mvoug (Ogooué-Ivindo), pourront désormais, selon la réglementation, chasser, pêcher, planter et collecter les produits forestiers non ligneux pour la vente, tout en exploitant de façon rationnelle leur nouvel environnement économique.

LE ministre de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des ressources naturelles, Noël Nelson Messone a procédé, jeudi dernier, à la remise officielle de la convention provisoire de "cession" de la forêt communautaire aux populations du regroupement des quartiers Ngouriki, Nkaritom, Kombani et Elata Bakota, sis à Ovan, dans le département de la Mvoug. En présence du Coordonnateur sous-régional de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) pour l'Afrique

centrale, Dan Rugabira. Ce geste s'inscrit dans le cadre du projet de gestion durable de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale, financé par le Fonds mondial pour l'environnement (FME). Ainsi, après avoir introduit un dossier de demande d'attribution d'une forêt communautaire, la coopérative "Ngokoela" voit ainsi ses efforts récompensés par les autorités, avec l'attribution d'un espace d'environ 4800 ha. Selon Nelson Messone, le ministre de la Forêt, par l'entremise de ce projet, entend promouvoir la participation des populations à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles. « Cette approche se fonde sur le principe de la responsabilisation des communautés locales à travers des partenariats établis avec l'administration dans l'exploitation et la gestion des espaces cédés », a indiqué le membre du gouvernement qui a, par ailleurs, précisé que « le chef de l'Etat a placé ainsi les objectifs de préservation, de conservation de la faune et de la flore au rang des priorités pour l'avenir du Gabon. Cette orientation vise à assurer un développement durable dans notre pays. »

Tout en se félicitant de l'aboutissement de ce projet,

le Coordonnateur sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale, Dan Rugabira, a salué l'engagement du Gabon dans la lutte pour la préservation de la biodiversité. Le représentant des populations, tout en se félicitant de ce partenariat, a insisté sur l'encadrement et l'accompagnement de la coopérative. Mais aussi sur « la situation très préoccupante de nos plantations, dévastées au quotidien par les animaux sauvages, et qui devrait interpeller les autorités », indique-t-il, tout en formulant le vœu « de voir augmenter la superficie de notre forêt communautaire en y intégrant la partie rétrocédée aux populations par la société Rougier Gabon. »

L'État, en cédant provisoirement une partie de cette forêt, donne ainsi la possibilité à nos communautés villageoises de la transformer en espace de développement économique. En effet, elles pourront désormais, selon la réglementation, chasser, pêcher, planter et collecter les Produits forestiers non ligneux (PFNL) pour la vente, qui leur assurera des revenus confortables, tout en exploitant de façon rationnelle leur nouvel environnement économique.

Gestion durable de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale

Le projet en un trait

W.N.
Ovan/Gabon

LA gestion durable de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale est un projet sous-régional d'une durée de cinq ans réunissant quatre pays du bassin du

Congo : RDC, RCA, Congo et Gabon. Il est financé par le Fonds mondial de l'environnement (FME), sous la supervision de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Au Gabon, ce projet a été officiellement lancé le 17 décembre 2012. Il y est représenté sur deux sites pilotes, inaugurés successivement à Ngokoela (Ogooué-Ivindo), le 28 février 2013, et Djoutou (Haut-Ogooué) le 7 mars 2013. But du projet : démontrer que la gestion participative de la faune sauvage peut être une option viable pour conserver la biodiversité et permettre aux écosystèmes forestiers de continuer à

jouer leurs fonctions écologiques, tout en contribuant à l'amélioration des moyens d'existence des communautés locales. Tout en considérant que la forêt communautaire est un enjeu majeur pour la gestion participative et le développement local, et que le comité de pilotage sous-régional du projet viande de brousse a approuvé et validé l'approche des forêts communautaires utilisées au Gabon pour la mise en place des aires de chasse communautaires. Depuis le lancement de ce projet, plusieurs activités ont été réalisées sur les deux sites pilotes. On note, entre autres, les inventaires fauniques à l'aide des caméras

trapping, la structuration des communautés locales en associations et coopératives, l'étude sur le suivi des consommations et des prélèvements de la faune sauvage par les communautés, l'étude sur la filière viande de brousse, la structuration des communautés et le processus de création des forêts communautaires.

Foire internationale de Libreville

Pour promouvoir les produits africains

LBON
Libreville/Gabon

LIBREVILLE sera la capitale des richesses naturelles africaines à la faveur de la première édition de la foire internationale des richesses et beauté africaines (Firba) qu'elle abritera du 25 novembre au 10 décembre 2015. Le projet a été présenté au public le week-end écoulé, au cours d'une conférence de presse, animée par le coordinateur de cette rencontre de grande



Les organisateurs de la Foire internationale de Libreville. On reconnaît au centre, le coordinateur Samson Boubala Kombila.

entrepreneurs a pris l'initiative de mettre en place une série de foires dans les capitales africaines. Des rencontres qui, a en croire leurs promoteurs, « serviront de

plate-forme et de vitrine d'exposition et de promotion des produits africains, de favoriser la rencontre, l'échange et le nouage de partenariats entre les producteurs du continent et du reste du monde. » Ajoutée à cela, l'appropriation de nouvelles technologies, à travers des ateliers de présentation, de démonstration et d'initiations au profit de nos producteurs. Ouverte aux sociétés et investisseurs des autres continents évoluant dans le textile, l'artisanat, le cosmétique, l'emballage, la médecine traditionnelle, l'habillement, l'agriculture (produits bio), la Firba facilitera les liens pour le transfert de technologies et de modernisation des produits africains, en vue de respecter les normes internationales et favoriser leur exportation. A ce jour, 10 pays ont déjà confirmé leur participation pour ce grand rendez-vous culturel. Un exemple de produit, notamment la banane frite surgelée made in Gabon, a été présenté au public par sa promotrice, Amélie Ngwizongo. « Il s'agira, au cours de cette foire, de valoriser ce qui se fait de mieux en Afrique, à travers les produits naturels. Notre ambition est de se débarrasser de la frustration occidentale », a conclu le coordinateur, Samson Boubala Kombila.

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 20/08/2015

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1183	1USD =	586,566	1 USD	622,621
CAD	1,4679	1CAD =	446,868	1 CAD	470,574
JPY	138,5000	1JPY =	4,736	100 JPY	492,502
GBP	0,7138	1GBP =	918,965	1 GBP	956,834
CHF	1,0772	1CHF =	608,946	100 CHF	63751,47
ZAR	14,4775	1ZAR =	45,309	100 ZAR	4711,56
MAD	10,8760	1MAD =	60,312	1MAD	62,72
CNY	7,1449	1CNY =	91,808	1CNY	94,56

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	20/08/2015	4 826,50
DOW JONES	20/08/2015	17
348,73		
BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
20-Août : 46,79		